

NOUVEAU SYSTÈME DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES

Le traitement des déchets évolue constamment, et le Conseil communal a décidé de franchir une nouvelle étape en matière de recyclage des plastiques.

Jusqu'à présent, les **sacs jaunes** disponibles au Centre de tri étaient acheminés jusqu'en **Autriche** pour y être triés, avant de revenir en **Suisse** pour être transformés en granulés.

Désormais, cette étape de tri s'effectue à **Grandson**, ce qui permet de réduire considérablement le trajet et donc l'impact environnemental.

Ce **nouveau circuit**, appelé **LEO Recycle**, repose sur l'utilisation d'un **sac taxé** disponible à l'achat à la déchetterie de Berlens (uniquement payable par Twint) et à l'administration communale.

Contrairement à l'actuelle **benne à plastiques pour corps creux**, **tous les types de plastiques**, y compris les **briques à boissons**, peuvent être déposés dans ces sacs.

Les sacs pleins devront être apportés à la **déchetterie de Berlens**, où un **transport groupé** avec d'autres communes sera organisé régulièrement.

Le **Conseil communal** encourage vivement la population à adopter ce nouveau système afin de contribuer à la **réduction de la pollution plastique**, un véritable fléau mondial.

Ce dispositif **remplacera la benne à plastiques pour corps creux** dès le **1er janvier 2026**.

Une **période transitoire d'un mois** sera accordée afin de permettre à chacun de s'adapter à cette nouvelle méthode de recyclage.

